

PSC

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE



Le PSC est un prérequis à beaucoup de formations et est obligatoire pour encadrer des activités sportives. Il est utile dans le cadre professionnel mais également personnel.

Apprendre à alerter et protéger et à prodiguer les premiers soins. Nous devrions tous passer notre PSC.

Notre PSC est contextualisé au milieu sportif ! Nous choisir c'est l'assurance de passer un PSC1 réellement adapter à vos besoins professionnels.

Valable à vie mais nous vous conseillons de le repasser tous les ans !



PSC



Prévention et Secours Civique



Objectifs de la formation

- 1/ Acquérir Les capacités nécessaires pour agir en citoyen acteur de sécurité civile, conformément aux dispositions de la Loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004.
- 2/ Obtenir le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile « PSC».
- 3/ Assurer une protection immédiate adaptée et permanente pour soi-même, la victime et les autres personnes, des dangers environnants.
- 4/ Assurer la transmission de l'alerte au service de secours. La plus adaptée. Réaliser immédiatement les premiers gestes de secours.



Contenu

Le programme national du PSC :

- 1/ La protection et l'alerte
- 2/ L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger.
- 3/ Les plaies et les hémorragies externes
- 4/ Les brûlures
- 5/ Les traumatismes
- 6/ Les malaises
- 7/ La perte de connaissance et l'arrêt cardiaque



Méthodes pédagogiques

- 1/ Etude de cas
- 2/ Questions / réponses
- 3/ Démonstrations pratiques ou démonstrations en miroir
- 4/ Apprentissages des gestes et des conduites à tenir
- 5/ Cas concrets



Prérequis à l'entrée en formation

Etre âgé au minimum de 10 ans.
Tout public
Personnes en situation de handicap : Veuillez nous contacter afin d'établir avec vous un accueil personnalisé.



Déroulement, suivi et sanction de l'action

Contrôle en cours de formation et évaluation certificative en fin de formation



Contact

Pour plus d'informations :
www.forma-institut.fr
Sandra CHAIGNEAU :
sandra.chaigneau@forma-institut.fr
06.03.11.14.00



Coût

Financement individuel : 65 €
Financement aidé : 80 €

Cette formation vous est proposée en partenariat avec :

